



nº4 Juin 2017

ORDONNANCES...

M Macron et son gouvernement ont commencé à recevoir les organisations syndicales dans le cadre de la "concertation" pour réformer le code du travail. En tout ce sera 6 hourse de la détrictor entière. détricoter entièrement le code du travail. Le gouvernement veut aller très vite et vise une ratification finale à l'automne.

Il s'agit d'aller plus loin que la loi EL Khomri sur l'inversion de la hiérarchie des normes : l'accord d'entreprises prévaudra sur la branche ou la loi. Le SMIC, l'égalité professionnelle et les seuils d'expositions aux risques ne seraient pas concernés par cette disposition. Le détricotage des 35H est aussi au programme, avec la révision (Propriession le la concernés par cette disposition). des règles qui régissent le travail de nuit et la disparition de la majoration des 25% pour les heures supplémentaires. Enfin le projet prévoit le plafonnement des indemnités prud'homales. Cette mesure qui figurait dans le projet de loi El Khomri a été retirée sous la pression de la rue, et invalidée au conseil constitutionnel.

C'est la 4eme "réforme du code du travail" adoptée en 5 ans sans que personne ne soit en mesure de prouver la réelle efficacité de ces mesures sur l'emploi.

Ce n'est pas le code du travail qui est responsable du chomage, c'est le capitalisme.

Retrouvez plus d'information sur le site de l'UGICT CGT http://www.ugict.cgt.fr/articles/references/decryptage-ordonnances-macron

ACEU CE

## Plan de Transformation de l'Ingénierie

Une transformation d'ampleur est en cours dans tous les domaines de l'ingénierie. Cette transformation touche aussi bien aux méthodes de travail qu'à l'organisation. Les directions de CCPIF et BLTL nous ont fait part de leur volonté d'un travail collaboratif sur le sujet, pour que la pratique rejoigne la théorie :

- nous invitons les chefs de service à transmettre le maximum d'info et à présenter le plan de performance ingénierie à leurs équipes.
- c'est un sujet complexe et de grande ampleur : nous y reviendrons plus en détail mais n'hésitez pas à vous renseigner et à venir discuter avec Marianne Profeta et Françoise Sarci, vos représentantes CGT au CCE. L'organisation associée devrait être présentée en CCE en juillet, nous vous tiendrons au courant.

# Ouverture des toitures d'Odyssée?

La CGT a demandé en CE s'il était possible d'ouvrir l'accès à la toiture du Ho4 depuis l'espace détente du ier étage d'Odyssée. Le directeur d'établissement a dit qu'une étude de faisabilité (notamment du point de vue de la sécurité) était en cours.

Actu CEF

# Transfert de compétence avec des heures associées

Lors de la Commission Emploi Formation, un nouveau dispositif RH de transfert de compétence a été présenté. Ce dispositif permettant de structure le passage de compétence lors d'une arrivée ou d'un départ, nous a semblé un outil intéressant et nous vous invitons à vous renseigner auprès du service formation. Les détails sont dans l'intranet à la page Ressource Humaine / Formation.

Actu DP

## Bulletin de salaire DIGIPOSTE conformes

Les bulletin de salaires reçus via DIGIPOSTE sont conformes pour toutes les démarches administratives et n'ont besoin d'aucune certification complémentaire.

### Demande de Télétravail en hausse

La campagne pour les demandes de télétravail est close et les salariés recevront une réponse courant juin. Cette campagne a vu une augmentation des demandes de 25%. Nous faisons le parallèle avec l'augmentation de temps partiel de 20% en 2016. La CGT estime que ces indicateurs doivent alerter la direction et qu'une réflexion d'ampleur sur le temps de travail et sur l'équilibre vie privée/vie professionnelle est nécessaire.

# La CGT défend la Qualité de vie au travail toute l'année :

Voir Article au dos

## **Accord Croissance/Emploi:**

Rendez-vous le 27 juin pour discuter de l'Accord Croissance/Emploi

# Quoi de neuf pour le site de Cannes?

Le directeur du site de Cannes, Pierre Lipsky, a souhaité rencontrer la CGT mimai pour divers sujets autour du site de Cannes.

La CGT l'a alerté sur les conséquences d'une gestion des projets où le financier prend systématiquement le pas sur la technique. Cela contribue à dégrader l'ambiance de travail et à augmenter la pression sur les personnes. D'autre part cela a des conséquences négatives sur la production pouvant aller jusqu'à la casse du matériel.

Nous avons par ailleurs, parlé stratégie et organisation du travail. Le directeur d'établissement a une démarche active pour l'amélioration du site, que ce soit en terme d'image, qu'en terme d'adaptation à l'organisation du travail ce que nous trouvons plutôt positif.



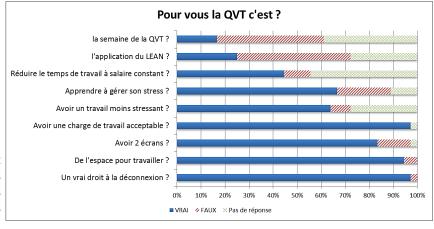
Nous remercions Pierre Lipsky pour cette démarche de dialogue sociale indispensable au bon fonctionnement du site.

# La CGT défend la Qualité de vie au Travail toute l'année!

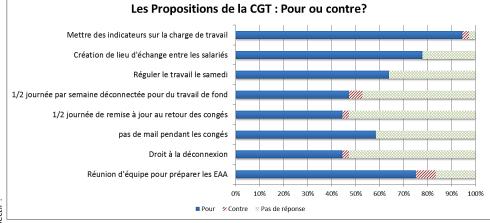
Pour défendre au mieux vos intérêts dans la négociation de l'accord groupe sur la Qualité de Vie au Travail, nous avons organisé une action pour recueillir vos avis sur le sujet. D'abord merci à tous ceux qui se sont arrêtés pour répondre au sondage ou juste pour débattre avec nous. Ce sont ces échanges qui nous permettent de porter au mieux vos attentes!

La charge de travail : Ce sujet arrive en tête de vos pré-occupations ! Évidemment il n'est pas facile de définir une charge de travail « acceptable » et ce d'autant plus qu'elle n'est pas la même pour chacun. Cependant nous insisterons sur l'importance de mettre des limites et également des indicateurs dans le cadre de l'accord. Le traitement des cas individuels nous semble également important sur ce sujet, aussi n'hésitez pas à venir nous solliciter avant le burn-out!

L'espace de travail : Ecrans multiples, éclairage à effet thérapeutique, surface de travail, lieu d'échange pour les salariés, vie en open space sont autant de sujets importants concernant l'espace de travail. Nous allons donc mettre en avant ces sujets dans l'accord sur la QVT.



Le droit à la déconnexion : C'est une revendication phare de la CGT depuis longtemps et qui est visiblement importante pour vous. Nous allons donc continuer à porter des propositions en ce sens dans le cadre de cet accord.



L'organisation du travail et le management : La préparation des EAA avec l'équipe est un sujet important. De plus les discussions avec vous ont également montré que le management jouait beaucoup sur la qualité de vie au travail. Si ces sujets n'entrent pas directement dans le cadre de l'accord sachez que la CGT THALES organise 2 journées d'études sur l'organisation du travail et le LEAN au mois de juin et que nous reviendrons de ces journées avec des propositions d'actions concrètes, à suivre sur notre site et dans la gazette.

Retrouvez tous les détails du sondage sur notre site.

L'une des propositions que vous avez validé est le fait d'avoir des indicateurs de la charge de travail. Nous avons demandé en CE lors de la présentation du bilan social à avoir le nombre d'heures réelles travaillées par les personnels au forfait jours. Notre demande a été refusée par la direction qui dit avoir d'autres moyens de surveillance de la charge de travail. L'un des points de négociation de l'accord QVT sera donc la mise en place d'indicateurs pertinents.

### Contacts

Retrouvez-nous à la permanence du syndicat tous les lundis entre 12h30 et 14h00 au local syndical.

Secrétaire générale : Marianne Profeta (6898) Délégués syndicaux et du personnel : Christine Schouver (7757) Fabien Verez (7384) Nadia Amokrane (3274) Patrice Faure (6532)

Délégués syndicaux centraux : Lionel Detrey (7481) Françoise Sarci (7553)



Ne pas jeter sur la voie publique, pensez au tri sélectif !